

RCS : COUTANCES

Code greffe : 5002

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de COUTANCES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2020 B 00690

Numéro SIREN : 838 954 816

Nom ou dénomination : A NOS DESIRS

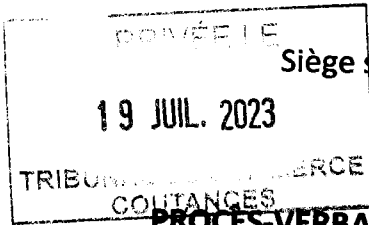
Ce dépôt a été enregistré le 20/07/2023 sous le numéro de dépôt 2530

Certifié
Conforme

A NOS DESIRS

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros

Siège social : 16 rue Halborg, 50 230 Agon Coutainville
838954816 RCS Coutances



602 66 697
POUR VALOIR PROCÈS-VERBAL
DE DÉPÔT
SOUS LE N°
LE 10.01.2023
LE GREFFIER DU TRIBUNAL

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 12/01/2023

Le 12/01/2023, à 11h00, Agon Coutainville,

Madame Elisabeth Chombeau, demeurant 16 rue de l'épine au rond, 50560 Gouville sur mer, associé unique de la Société «A NOS DESIRS»,

A pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

Dissolution anticipée de la société ;
Nomination et rémunération du liquidateur ;

Première résolution : Dissolution anticipée et liquidation amiable

L'associé unique décide la dissolution anticipée de la Société à compter du 15/01/2023 et sa mise en liquidation amiable à compter de ce jour.

Pendant la période de liquidation, la dénomination sociale sera suivie de la mention "Société en liquidation" et le siège de la Société sera fixé à 16 rue Halborg, 50 230 Agon Coutainville.

Deuxième résolution : Désignation du Liquidateur

Madame Elisabeth Chombeau demeurant 16 rue de l'épine au rond, 50560 Gouville sur mer, décide d'exercer les fonctions de Liquidateur durant la période de liquidation.

L'associé unique décide que le liquidateur aura le droit à une rémunération de 0 euro au titre de l'exercice de ses fonctions.

En fin de liquidation, l'associé unique constatera la clôture de la liquidation.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et consigné au registre prévu par la loi.

L'associé unique

Elisabeth Chombeau